

---

## La sociologie française au milieu du gué

*French Sociology on the Fence*

Stéphane Beaud

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3880>

ISSN : 1992-2655

### Éditeur

Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)

### Référence électronique

Stéphane Beaud, « La sociologie française au milieu du gué », *SociologieS* [En ligne], Débats, La situation actuelle de la sociologie, mis en ligne le 27 janvier 2012, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3880>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2019.



Les contenus de la revue *SociologieS* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

---

# La sociologie française au milieu du gué <sup>1</sup>

*French Sociology on the Fence*

**Stéphane Beaud**

---

- 1 Compte tenu de l'expansion du corps professionnel des sociologues français, de l'accroissement du nombre de revues, de colloques et de publications dans notre discipline, il est pour le moins téméraire de chercher à établir – seul – un diagnostic de l'évolution de la sociologie française, d'autant plus qu'on connaît sa diversité, ses fortes divisions internes, la difficulté qu'elle a eue pour s'unifier (cf. la création tardive, en 2002, d'une association professionnelle : l'Association française de sociologie<sup>2</sup>). Il faudrait ici une enquête collective mobilisant l'ensemble des instruments de la recherche en sciences sociales pour dresser un tableau juste, « représentatif », de la réalité de notre discipline <sup>3</sup>. Notre propos sera donc ici à la fois limité et modeste, sachant bien sûr qu'il s'avère étroitement dépendant du point de vue situé qui est le nôtre <sup>4</sup> et qu'il fait largement l'impasse sur les transformations en amont de l'université française dans lesquelles est prise l'évolution de notre discipline (Vatin, 2009).
- 2 Ce texte voudrait surtout exprimer, au moment où le corps des sociologues est en train de se renouveler en profondeur et où le pilotage de la recherche publique s'est en France dangereusement accentué, une « inquiétude » : celle de voir, d'une part, se rétrécir l'horizon d'enquête et la marge de manœuvre des sociologues et, d'autre part, s'opérer une forme de normalisation de la discipline devant passer sous les fourches caudines de la réforme à marche forcée du système de recherche français. Le détour que nous emprunterons passera par une esquisse de sociologie des sociologues à travers les transformations de leurs conditions d'entrée dans le métier et de leurs conditions de travail, notamment à l'université.

## Un moment de renouvellement du corps des sociologues

- 3 On peut dire aujourd'hui sans grand risque d'erreur que la discipline vit depuis une quinzaine d'années un moment charnière de son histoire puisque les sociologues recrutés dans les années 1960 partent à la retraite (c'est la « génération sortante ») et qu'ils sont remplacés par une nouvelle génération de sociologues, formés dans un tout autre contexte académique, professionnel et sociopolitique. Les premiers sont entrés dans le métier à un moment où la discipline s'institutionnalise à l'université – création en 1958 de la licence de sociologie, ouverture des premiers départements de sociologie (notamment en province comme à Lille, Nantes, Lyon, Bordeaux, Aix en Provence, etc.) – se renforce à la sixième section de l'EPHE (qui deviendra EHESS en 1975). Le CNRS, qui a joué un rôle majeur dans le renouveau de la sociologie française après 1945 (Chenu, 2002) est en expansion et, en outre, accueille à partir de 1974 les « hors-statuts » qui, dans ses laboratoires et dans des associations, s'étaient multipliés avec l'expansion de la recherche incitative conduite par la DGRST (Masson, 2006) et les ministères techniques (Plan, Équipement, Affaires sociales, notamment). En second lieu, la plupart de ces jeunes sociologues viennent d'autres disciplines : la philosophie bien sûr – l'agrégation étant un moyen assez sûr de décrocher un poste d'assistant à l'université ou un détachement au CNRS – mais aussi les lettres (classiques ou modernes), l'économie, l'histoire et parfois les mathématiques ; sans bagage sociologique à proprement parler, ils vont être formés sur le tas, via leur participation à des « grandes enquêtes » où ils apprennent surtout la fabrication des questionnaires et le codage des données et parfois réalisent des entretiens exploratoires (Boltanski, 2000), mais aussi, dans le secteur associatif, en conduisant sans aucune expérience préalable des travaux à gros budgets dans des domaines jusque-là délaissés par la recherche universitaire. Enfin, la majorité d'entre eux (hommes et femmes) se tournent au cours de leurs études supérieures vers la sociologie parce qu'ils ont été politisés par la guerre d'Algérie (rôle de l'UNEF dans cette période) et sont imprégnés des débats intellectuels, très vifs et stimulants, qui ont alors lieu dans l'espace public tant autour du destin du marxisme et de la « classe ouvrière » (Louis Althusser/Raymond Aron/Cornelius Castoriadis/Claude Lefort) qu'autour d'un livre marquant comme a pu l'être lors de sa parution (1964) *Les Héritiers* de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (Mauger, 2005).
- 4 Les années 1960-70 voient ainsi entrer dans la discipline des chercheurs ou enseignants/chercheurs qui se différencient aussi fortement entre eux par leur trajectoire scolaire – le *cursum honorum* du normalien/agrégé de philosophie ou de lettres *versus* l'étudiant modal de faculté des lettres – et leur trajectoire sociale. Ce qui semble caractériser fortement cette génération sortante aux yeux de celle qui va lui succéder dans les années 1990-2000, c'est la faiblesse du droit d'entrée dans le métier<sup>5</sup> – ne sont pas toujours requis la thèse, des publications, sans parler d'auditions devant des jurys – qui la fait apparaître après-coup comme une génération « bénie ». Si ces aspects peuvent inciter de jeunes sociologues à reprendre des arguments en termes de luttes de générations, il ne faut pas oublier que ce mode d'entrée dans le métier – qui peut paraître rétrospectivement, à tort, comme non sélectif<sup>6</sup> – avait aussi des vertus, notamment pour ceux qui avaient la chance d'être intégrés dans des programmes collectifs de recherche : une formation par compagnonnage, une accumulation d'expériences variées d'enquête, une indépendance

notable vis-à-vis des autorités universitaires de la discipline, une expérience de la gestion collective des institutions, etc.

- 5 Les jeunes sociologues entrés dans le métier lors des années 1990-2010 se caractérisent par le même dualisme de recrutement scolaire que leurs prédécesseurs, sans nul doute renforcé par la plus grande diffusion de l'enseignement de la sociologie d'abord dans l'enseignement secondaire à travers la série B (sciences économiques et sociales <sup>7</sup>) puis à l'extérieur de l'université, notamment dans les classes préparatoires (création de la khâgne BL <sup>8</sup> en 1983) et dans les instituts d'études politiques (Paris et Bordeaux/Lille/Lyon/Strasbourg/Toulouse). Une minorité non négligeable dans cette génération de sociologues est passée par ces filières dites sélectives de l'enseignement supérieur, certains parmi les élèves de « prépas » ont pu entrer dans une École normale supérieure – ENS (Ulm, Cachan, Saint-Cloud/Lyon) ou à l'ENSAE. La fermeture croissante du recrutement social des grandes écoles au cours des vingt dernières années, particulièrement forte dans les ENS, a eu pour effet mécanique de voir largement disparaître la figure du « boursier » dans ce qui est devenu un haut lieu de la reproduction sociale <sup>9</sup>. Par ailleurs, le passage dans ces institutions souvent parisiennes<sup>10</sup>, qui débouche souvent sur un doctorat à l'EHESS dont le rôle est majeur dans la production des thèses en sociologie, leur offre un riche environnement (laboratoire de recherche CNRS, concurrence entre doctorants et émulation collective, etc.) qui sert de support à leur socialisation anticipée à la recherche. Celle-ci leur permet de bien connaître le champ des possibles professionnels et l'espace académique. Certains emprunteront les sentiers sûrs et balisés des domaines de la sociologie les plus porteurs du moment, en général situés le plus haut dans la hiérarchie des objets de la discipline, pouvant manifester aussi une forme de conformisme prudent <sup>11</sup> et s'inscrivant en Master avec les enseignants les plus légitimes et pourvus de pouvoir académique. D'autres, munis de l'assurance institutionnelle procurée par leur CV, vont faire preuve de plus d'audace, prendre les risques de faire des thèses sur des terrains peu fréquentés, au croisement des disciplines, ou sur des sujets leur tenant à cœur politiquement.
- 6 Les membres de l'autre sous-groupe appartenant à cette génération de jeunes sociologues ont effectué leur cursus à l'université au moment où la seconde explosion scolaire (1985-95) a produit ses effets dans l'enseignement supérieur, où les effectifs étudiants dans les facultés de sociologie ont fortement augmenté – notamment dans les grandes villes universitaires, souvent pionnières dans la discipline (Lille, Lyon, Nantes, Toulouse, Paris) – et où la sociologie universitaire s'est diffusée dans toute le territoire <sup>12</sup>. Si l'on examine leurs trajectoires scolaires, ils peuvent souvent être définis comme des étudiants « de première génération », qui ne sont pas passés par la « voie royale » de l'enseignement secondaire français (bac scientifique) et ont connu un système scolaire ayant assoupli ses normes de sélection ; si l'on prête attention à leur origine sociale, ils viennent plutôt des classes moyennes ou du haut des classes populaires. Lorsqu'ils étaient doctorants, nombre d'entre eux n'ont pas toujours pu s'appuyer sur une « vie de laboratoire » (si elle existe, elle est plutôt embryonnaire) et ont dû se frayer assez seuls leur chemin dans la recherche en sociologie. Ils partent ainsi dans la lutte pour les postes avec un handicap majeur – l'absence d'une socialisation professionnelle anticipée qui peut leur faire rater les embranchements-clés dans leur trajectoire professionnelle <sup>13</sup> – qui a pu toutefois être compensé par le localisme du recrutement, assez fort dans certaines UFR de sociologie <sup>14</sup>.

## La sociologie cantonnée dans des objets mineurs ?

- 7 En première approximation, il semble que la sociologie française contemporaine (Beaud, 2006) couvre bien – on serait tenté de dire « trop » bien – les domaines qui correspondent aux « problèmes sociaux » du moment, c'est-à-dire construits comme tels par l'agenda médiatique et politique : l'exclusion, l'immigration, les quartiers défavorisés, la délinquance juvénile, la déscolarisation, les familles monoparentales, la prise en charge des personnes dépendantes, la souffrance au travail, etc. Sur ces sujets, il existe suffisamment de préoccupations dans les bureaucraties publiques, d'évidence entretenues par les journalistes et les intellectuels médiatiques, pour que s'exprime une « demande sociale » qui oriente la recherche par le puissant moyen du financement (appels d'offres des Ministères et d'autres administrations publiques, conseils régionaux ou généraux, Agence nationale de la recherche) pour les doctorants. Il existe aussi dans notre discipline et non sans lien avec la force de la statistique publique française, un groupe d'enquêtes (quantitatives) étroitement liées à la commande publique et aux services des études statistiques des grands Ministères : enquêtes « Pratiques culturelles » (Ministère de la Culture), Panels scolarité de la DEPP (Ministère de l'Éducation nationale,) enquêtes sur les conditions de travail et relations professionnelles à la DARES (Ministère du travail). Par ailleurs de nouveaux fronts de la recherche, souvent importés des Etats-Unis, ont trouvé ces dernières années une légitimité dans la discipline : les rapports de genre, les relations inter-ethniques, la sociologie économique, etc. Ces sous-disciplines se constituent et s'institutionnalisent progressivement, défrichent des terrains vierges et font accomplir de belles avancées à la discipline.
- 8 Cependant, une des particularités de notre discipline, si on la compare à l'histoire par exemple et *a fortiori* avec les sciences dures, c'est la très grande liberté laissée aux doctorants de choisir leur sujet de thèse. Avec ses bons côtés – cela permet une appropriation forte de sa recherche et un investissement qui lui est normalement associé – et ses mauvais côtés – l'émiettement et l'éclatement des sujets, la domination d'une « sociologie identitaire » où chacun choisit son objet de recherche en rapport très étroit avec tel ou tel aspect particulier de sa biographie<sup>15</sup>. Résultat : un certain nombre d'objets, parmi les plus anciens et les plus légitimes de la sociologie, sont aujourd'hui peu traités ou tout simplement oubliés. On peut penser à la sociologie de la domination, donc de l'État – aujourd'hui déléguée entièrement à la science politique<sup>16</sup> – ainsi que la sociologie du pouvoir dans les grands groupes industriels et financiers (qui serait aujourd'hui d'un grand intérêt). Mais c'est peut-être dans le domaine de l'analyse des classes sociales et de la stratification sociale que les manques, tant en termes de données statistiques qu'en termes d'enquêtes de terrain, sont devenus les plus criants de telle sorte qu'on assiste, en ce domaine, à une véritable régression sur le simple plan des connaissances<sup>17</sup>. La sociologie des classes sociales, domaine autrefois florissant de la sociologie française, est devenue un de ses parents pauvres. Pourquoi ? Il y a bien sûr une causalité circulaire entre, d'un côté, la dévaluation de la catégorie de « classe » dans le langage ordinaire pour décrire ou parler du monde social (comme en atteste, par exemple, le langage politique) et, de l'autre, la ratification par les sciences sociales et tout particulièrement la sociologie, de cet affaiblissement de la catégorie. Si on examine le rôle propre de la discipline, on peut distinguer au moins trois raisons à cette éclipse (temporaire ?) du thème des classes sociales. La première raison tient au contenu de

l'enseignement dans les départements de sociologie : tendanciellement les classes sociales ont disparu des maquettes : « ça n'intéresse plus », pourrait-on entendre de la bouche de pas mal de collègues. La deuxième renvoie à la relation institutionnelle sociologie/statistique car les enquêtes fouillées sur les classes sociales nécessitent un fort appareillage statistique et une collaboration étroite avec l'INSEE. D'une part, celui-ci ne se soucie plus guère de développer des statistiques sociales sauf aujourd'hui en matière d'inégalités sociales. D'autre part, de moins en moins de thésards en sociologie se risquent à entreprendre des enquêtes quantitatives. La troisième raison est liée à la sociologie des étudiants de sociologie.

- 9 Insistons aussi sur ce qui nous paraît constituer une évolution fondamentale dans les sciences sociales : le nouveau rôle des économistes « empiriques », qui viennent de plus en plus chasser sur les terres des sociologues (on peut appeler cela de l'impérialisme économique<sup>18</sup>) avec des méthodes puissantes, des moyens institutionnels et des relais médiatiques non moins importants. D'où le risque, pour la sociologie, d'être cantonnée dans ce qu'on peut appeler des objets mineurs. Si Pierre Bourdieu incitait les étudiants souhaitant se convertir à la sociologie, mais ayant de par leur formation (agrégés de philosophie souvent) la « tête théorique », à travailler sur des « petits objets », c'était non seulement pour les convertir à la nécessité du travail empirique mais aussi pour les aider à poser des « grandes questions ». Aujourd'hui, si les petits objets sont les plus répandus dans notre discipline (en lien étroit avec les conditions de travail des doctorants), c'est bien souvent au détriment du rapport que ces derniers entretiennent avec la structure sociale et politique, avec les rapports de force et de sens. Le risque, pour la discipline, en se détournant des grandes questions posées par ses fondateurs (Karl Marx, Émile Durkheim, Max Weber), est double : *primo*, laisser aux seuls économistes *mainstream* – ravis de cette aubaine et sûrs de leur savoir d'expertise<sup>19</sup> – le soin de poser les termes du débat économique et social en France ; *secundo*, laisser le monopole de l'enquête et de l'analyse à une sociologie d'État – et médiatique, sur les questions d'actualité récurrente : École, banlieues, famille, jeunes, sexualité...

## Esquisse d'une sociologie des générations de sociologues

- 10 Une fois ce constat dressé, revenons-en à « nos » sociologues. La différence majeure entre la génération des sociologues qui quitte aujourd'hui la scène et celle qui s'y est installée depuis le milieu des années 1990 nous semble tenir dans le rapport au politique et dans la finalité assignée à la sociologie. Pour la majorité des premiers, le choix de « faire de la socio » était avant tout une autre manière de faire de la politique : soit parallèlement à un engagement militant, syndical et/ou politique, soit justement à la suite des déconvenues et déceptions liées à cet engagement. Parmi eux, les plus ancrés dans les milieux populaires et inscrits dans une filiation militante se sont formés politiquement lors de leurs années de lycée ou d'université à l'UNEF, au Parti communiste et dans les groupes d'extrême-gauche : ils ont ensuite fait de la sociologie en « bons marxistes », à savoir pour le dire vite, afin d'armer théoriquement la « classe ouvrière » dans ses luttes sociales et politiques, ou de préparer l'arrivée de l'union de la gauche au gouvernement. Ceux provenant de ce qu'on appelait alors la « bourgeoisie » étaient fortement incités, dans ce climat d'effervescence politique et théorique des années 1960-75, à expier d'une manière ou d'une autre leur faute originelle (leur origine de classe) : maints d'entre eux ont dû,

plus ou moins consciemment, « travailler » à dissimuler celle-ci à travers une multitude d'engagements politiques – on pourrait parler de surenchère – le plus souvent au plus près des dominés des dominés, comme les OS de l'automobile (cf. *L'Établi* de Robert Linhart, 1978).

- 11 Si cette sociohistoire des sociologues français reste encore largement à faire (Chapoulie, 2005 ; Houdeville, 2007), nous souhaitons ici restreindre la focale en comparant les deux générations de sociologues issus de milieux populaires. Les membres de la première génération qui, sur-sélectionnés scolairement, ont cherché à rester fidèles à leur histoire familiale, à honorer leur dette sociale de « boursiers » en consacrant leurs recherches de sociologues à différents aspects des conditions de vie des classes populaires dont ils étaient issus. Or ce profond effet de rappel de l'origine sociale a semble-t-il beaucoup moins joué pour la nouvelle génération des sociologues (de milieu populaire) recrutée dans les années 1990-2005<sup>20</sup>. Enseignant à Nantes entre 1996 et 2006, nous étions aux premières loges pour observer ce phénomène : il était frappant que les sujets qui nous intéressaient (le monde ouvrier, les classes sociales et les rapports de classe, la domination...) faisaient assez systématiquement fuir les aspirants sociologues. La ruse du métier a consisté pour nous à proposer des sujets comme « l'immigration » pour attirer des étudiants, dans un premier temps, séduits par le thème sous-jacent et prometteur (la « culture immigrée ») puis, dans un second temps, désarçonnés quand ils s'apercevaient après leurs premiers entretiens que leurs enquêtés ne parlaient que de leur travail (ouvrier) et de leur condition d'« exploités ». La promesse d'un travail en « anthropologie » s'évanouissait, il fallait alors les convaincre d'aller voir du côté de l'« affreuse » sociologie<sup>21</sup>.
- 12 Cette défiance vis-à-vis de grands sujets sociaux et politiques et à l'égard de grandes questions transversales qui mobilisaient la génération des sociologues des années 1960-70 mérite d'être interrogée au prisme d'une sociologie de la sociologie. Pour la nouvelle génération, la crise de la classe ouvrière est passée par là, comme les désillusions des années Mitterrand, la laissant en quelque sorte orpheline des espoirs collectifs qu'elle portait en elle. Dans la conjoncture socio-politique des années 1990-2000, les jeunes sociologues de milieu populaire sont beaucoup moins portés par un projet politique<sup>22</sup> mais aussi, cela va de pair, bien moins aidés et soutenus par les enseignants nombreux, entre-temps, à avoir déchanté politiquement, non sans lien aussi avec la mondialisation, le sentiment de perte de contrôle du politique sur l'économique et le social. Ce type de jeunes sociologues formés dans les facultés des années 1990-2000 (Gadea & Soulié, 2000), ressemblant moins à la figure du « boursier » (ils ne sont pas passés par un tamis scolaire aussi serré que leurs prédécesseurs), va y découvrir une sociologie qui effectue alors son grand tournant ethnographique (dans ses diverses variantes) et a-quantitatif. Privés de toute référence au marxisme, défiants à l'égard de l'objectivation et de la langue durkheimiennes, rebutés par le langage abscons de Max Weber (un des auteurs les moins étudiés et les moins lus dans les facultés de sociologie), beaucoup d'entre eux ne vont pas résister aux charmes de la sociologie interactionniste (Chapoulie, 2000). Pour donner un exemple qui nous est toujours apparu symptomatique, le livre le plus cité comme étant « marquant » en première année de sociologie (à Nantes mais c'est sans aucun doute généralisable) était *Outsiders* d'Howard Becker ; le livre le plus revendu après la première année était *Les Règles de la méthode sociologique* d'Émile Durkheim. Pour une partie de cette génération, le rapport à la théorie de Pierre Bourdieu serait à interroger de près, tant elle apparaît, à leurs yeux, comme « réductrice », « déterministe », sans compter qu'ils ont

souvent été confortés en ce sens par des enseignants qui ont envie d'en finir avec l'héritage théorique du Professeur au Collège de France.

- 13 Dans ce contexte de dépolitisation de la discipline et de fin des « grands récits », il n'est guère étonnant de constater que de plus en plus de thèses de sociologie font figure d'autobiographies faiblement déguisées : on part de ses goûts personnels ou de ses passions et on en extrait un sujet de thèse. Exit donc des sujets les plus lourds d'enjeux sociaux et politiques : l'héritage, les niveaux de vie et modes de vie, mais surtout le pouvoir et la domination, bref tout ce qui relie Max Weber et Pierre Bourdieu. Ces grands sujets vont se retrouver de plus en plus annexés, d'un côté, par les économistes qui vont occuper la place laissée libre par « la concurrence » et, de l'autre, par les philosophes et essayistes en tous genres qui vont traiter de ces questions en surplomb, sans aucune enquête empirique à l'appui (cf. le succès actuel de la philosophie dite « critique » ou « sociale »). Cette évolution se traduit, d'une part, par une forte concentration de travaux sur le bloc « banlieues-immigration-intégration-ethnicité » qui fait tous les jours la une de l'actualité et le miel des partis politiques soufflant sur cette braise sociale et, d'autre part, par un retrait d'une large partie de la sociologie française<sup>23</sup> vis-à-vis des « fondamentaux » de la vie sociale et des problèmes sociaux sous-traités médiatiquement : chômage, crise du logement, échec scolaire, paupérisation matérielle des classes populaires<sup>24</sup>, etc.

## Plaidoyer pour le travail artisanal en sociologie

- 14 Notre inquiétude pour l'avenir de la discipline est surtout nourrie par l'émergence d'un nouvel ordre institutionnel de la recherche en France (Loi LRU, 2008), issu en droite ligne des conséquences du Traité de Lisbonne (Bruno, 2008). Pour les sociologues, la manière de concevoir son métier en est déjà fort affectée : course à la publication, dévalorisation brutale de la fonction d'enseignant à l'université<sup>25</sup>, recherche effrénée de contrats de recherche notamment à l'Agence nationale de recherche (« j'ai décroché une ANR » entend-on dans les couloirs de la recherche ou dans les comités de sélection, cela devient un critère de respectabilité dans le métier), quasi-obligation qui confine souvent à l'absurde de la « comparaison internationale » (le plus souvent peu préparée, mal contrôlée et hâtivement justifiée), devenue une norme et un critère paresseux de sélection des projets par les financeurs. Résultat : les jeunes chercheurs, sous l'effet de cette forte contrainte institutionnelle et de l'atmosphère de concurrence généralisée qui est en train de saisir notre milieu professionnel (Topalov, 2011), n'ont guère d'autre choix que d'entrer dans cette logique du *publish or perish*, d'accélération du temps de la recherche.
- 15 Ce qui risque fort de se perdre ainsi, c'est la possibilité de construire patiemment son objet, d'établir un questionnaire de recherche adaptant finement les diverses méthodes à l'objet, de produire de manière artisanale des données de première main, de mobiliser et de croiser différents outils de la recherche en sociologie. Peut-on imaginer se construire, dans un tel contexte institutionnel, une œuvre sociologique comme celle d'Abdelmalek Sayad, traduite et diffusée aujourd'hui dans de nombreux pays ? On peut penser que non.
- 16 Ce qui se passe en ce moment à l'université – là où se joue une grande partie de l'avenir de la discipline, où notamment les jeunes chercheurs peuvent espérer un jour se faire recruter – ne laisse pas d'inquiéter. Les premières répercussions du nouveau cadre institutionnel de l'université française – LRU (2008) – qui donne beaucoup de pouvoir aux



présidents d'universités ou, plus exactement, qui donne aux présidents le pouvoir de faire ce que veut le ministère de l'enseignement supérieur – apparaissent préoccupantes. Certes la sociologie, discipline historiquement récente et « faible » à l'université, appartient historiquement au domaine des *Lettres et sciences humaines* structurellement dominé dans le champ universitaire mais elle a été aussi profondément affaiblie par certains épisodes peu glorieux de son histoire qui ont terni notre discipline, notamment aux yeux de nos collègues des sciences dites exactes. Ainsi la soutenance en 2001 de la thèse « en Sorbonne » de l'astrologue Élisabeth Teissier, sous la direction de Michel Maffesoli (professeur de sociologie à Paris V), n'a pas peu fait pour saper durablement la légitimité de notre discipline aux yeux de nos collègues « scientifiques » qui, eux, ne badinent pas avec ces questions. Il ne faut pas s'étonner qu'à la suite d'une telle affaire – qui avait suscité en son temps un véritable tollé chez les sociologues (Lahire, 2002) mais aussi dans le milieu des sciences dures – conjuguée avec l'autre scandale des auto-promotions des professeurs de rang A dans le CNU de sociologie (2007-11), les sociologues aient quelque difficulté à se faire respecter dans des conseils scientifiques ou d'administration des Universités (où physiciens, biologistes, chimistes, médecins, pharmaciens ont voix prépondérante au chapitre). Ces derniers, qui tendent aussi à percevoir la sociologie au prisme de ces différentes « affaires »<sup>26</sup>, ont vu alors se renforcer leurs préjugés à l'égard de cette discipline (« peu sérieuse », « peu rigoureuse ») : lors de ces deux dernières années, des postes qui auraient dû normalement être attribués par certaines universités à la sociologie ont échappé à notre discipline affaiblie dans les conseils d'administration par sa mauvaise réputation – injustifiée aujourd'hui quand on mesure la très grande qualité des thèses qui sont soutenues chaque année en France. Pour le coup, la génération entrante des sociologues a bien des raisons de penser qu'elle paie au prix fort la légèreté institutionnelle, voire le cynisme, d'une fraction de la génération sortante incarnée par ce courant protéiforme rassemblé autour de Michel Maffesoli.

- 17 Deuxième évolution préoccupante : la durée des thèses de doctorat. La sociologie voit aujourd'hui ses exigences académiques largement façonnées par des normes qui lui sont imposées de l'extérieur par les sciences dites « exactes », disciplines plus que jamais dominantes en ces temps d'omnipotence du classement de Shanghai. Dans ce contexte, les thèses de sociologie et plus largement celles de *Lettres et sciences humaines*, vont devoir s'adapter au modèle des sciences dures (physique, chimie, biologie... et science économique) qui sont réalisées en un temps relativement court (maximum trois ans, comme on le voit dans certaines universités pionnières en ce domaine : l'Université Paris-Descartes, anciennement Paris V Sorbonne, par exemple).
- 18 Cette domination, qui peut être brutale, des sciences « dures » sur les sciences « molles » dans les universités dites « autonomes » (et déjà exsangues financièrement) aura des effets très concrets sur la nature de la thèse de sociologie : or celle-ci reste, malgré tout, encore au centre du dispositif de la formation des sociologues en France<sup>27</sup>. Cette norme de la thèse en trois ans, conçue sur le format de la thèse dans les disciplines scientifiques (recherche financée, travail journalier en équipe sur la « paillasse », co-publication en cours de recherche avec les chercheurs seniors et le « patron de thèse », doctorat débouchant le plus souvent sur un « post-doc », si possible à l'étranger) méconnaît la spécificité des conditions de travail de la recherche en sciences sociales : le maigre nombre d'allocations de recherche<sup>28</sup> et les grandes difficultés à trouver des financements sur des sujets non porteurs imposent un travail à côté pour les non-allocataires de

recherche, travail collectif variable selon les formations doctorales, etc. Elle méconnaît aussi gravement la spécificité du travail empirique en sociologie<sup>29</sup> – que ce soit l'enquête de terrain, la production autonome de données quantitatives ou le travail sur archives – qui nécessite un temps long de recherche et un réajustement fréquent en fonction des résultats obtenus. Cette nouvelle norme de la durée des thèses, véritable coup de force des bureaucraties universitaires (cf. aucune concertation avec le milieu professionnel), aura à terme des effets importants sur la configuration de la discipline : en effet, elle constituera une puissante incitation pour les doctorants à effectuer des thèses beaucoup plus calibrées et homogènes (on dit des thèses « propres » dans le milieu des collègues).

- 19 Les doctorants seront obligés de réduire considérablement la durée de leur travail empirique : d'un côté, ceux qui font exclusivement du terrain (la majorité des doctorants) seront obligés de procéder à l'économie et de raccourcir leur durée d'enquête. De l'autre, ceux qui s'appuient principalement dans leur recherche sur du matériel quantitatif et des analyses statistiques seront incités à exploiter le plus efficacement possible leurs bases de données qu'ils iront chercher dans des grandes enquêtes de la statistique publique (INSEE, INED, INSERM ou les services statistiques des Ministères DREES, DARES). Ainsi on ne leur accordera ni le temps ni la possibilité matérielle de se confronter à la question de la production de leurs sources ou de croiser méthodiquement leurs données statistiques avec d'autres données d'enquête (entretiens, observations). Résultat probable : les thèses de sociologie ont de grandes chances de se transformer en des thèses de sociologie « pure » alors même qu'une des grandes avancées dans la recherche en sciences sociales depuis vingt ans en France a été sans conteste un ensemble de thèses combinant enquête sociologique et historique, dans le cadre de ce qu'on a appelé le courant de la socio-histoire, très vivace dans la science politique devenue une discipline où il se produit de plus en plus de thèses pouvant être labellisées comme relevant de la sociologie.
- 20 Enfin n'oublions pas que cette mesure apparemment purement « technique » du raccourcissement de la durée des thèses s'accompagnera selon toute probabilité d'un effet de sélection sociale parmi les doctorants en sociologie. En effet boucler sa thèse en trois ans s'avérera plus réalisable pour les doctorants les plus à l'aise matériellement, les plus habitués à travailler « vite », les plus assurés scolairement parce que passés par les filières sélectives de l'enseignement supérieur (classes préparatoires, ENS, Instituts d'études politiques...). Or ces derniers, qui sont aussi plus fréquemment des « héritiers », possèdent davantage les dispositions pour pouvoir faire face à cette accélération du temps de la recherche et de la publication. Les autres doctorants, passés par l'Université ou en reprise d'études – voie non négligeable pour une discipline comme la sociologie – seront certainement moins armés face à ces nouvelles et redoutables exigences : ils devront tant bien que mal « se débrouiller », au risque d'arrêter en cours leur thèse.
- 21 Ces transformations ne sont pas irréversibles : rien n'interdit aux sociologues qui partagent la même conception du métier (une recherche empirique solidement arrimée à une conceptualisation théorique) de se mobiliser collectivement pour s'opposer à ces réformes d'en haut et proposer d'autres manières de travailler plus conformes aux exigences du métier de sociologue.

\*\*

- 22 La sociologie peut-elle s'inventer un autre avenir que celui d'une « discipline paria » ? Doit-elle suivre le mouvement des réformes en cours ? Donner des gages académiques, devenir « respectable » et fréquentable ? Le modèle repoussoir, en ces temps de profond dérèglement de l'économie mondiale, n'est autre que celui de la science économique standard, kidnappée et étouffée par les économistes modélisateurs, ayant rompu les amarres avec les autres sciences sociales et enfermés dans une scientificité factice<sup>30</sup> (Orléan, 2011). La sociologie doit garder son pouvoir critique, hérité d'Émile Durkheim et de Max Weber, prolongé par Pierre Bourdieu ; le sociologue doit continuer à avoir « mauvais esprit », comme avait coutume de dire Dominique Monjardet. La sociologie française ne peut certes pas se vivre comme au centre du monde, elle doit certainement intensifier ses échanges avec l'étranger (ce que beaucoup de collègues ont déjà fait) mais peut-être surtout construire patiemment les modalités d'une véritable coopération scientifique – pas uniquement avec les pays du Nord (États-Unis) mais aussi avec les pays émergents ou les pays du Sud dont nous avons beaucoup à apprendre (l'Inde, bien sûr, qui une fois greffée sur Oxbridge et les campus étatsuniens a créé les *post-colonial studies*, mais aussi le Brésil, le Mexique, l'Argentine dont la sociologie, souvent sous le nom d'anthropologie, renouvelle notre vision du monde). Ce faisant, elle pourra mieux résister aux diverses entreprises de normalisation qui se font sous couvert d'« aller à l'international », comme le dit la novlangue de la bureaucratie de l'université et de la recherche.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD S. (2006), « Les angles morts de la sociologie », dans BEAUD S., CONFAVREUX J. & J. LINDGAARD, *La France invisible*, Paris, Éditions La Découverte.
- BOLTANSKI L. (2000), « La cause de la critique (I) et II », *Raisons Politiques*, n° 3 et 4, pp. 159-184 et pp. 135-159.
- BRUNO I. (2008), *À vos marques, prêts... cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Broissieux (Bellecombe-en-Bauges), Éditions du croquant.
- CHAPOULIE J.-M. et al. (2005), *Sociologues et sociologies. La France des années 60*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- CHAPOULIE J.-M. (2000), « Enseigner le travail de terrain et l'observation : témoignage sur une expérience (1970-1985) », *Genèses*, n° 39, pp. 138-155.
- CHENU A. (2002), « Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après-guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 141-142, pp. 46-59.
- COLLECTIF DE SOCIOLOGUES CANDIDATS À L'UNIVERSITÉ (1996), « Le recrutement des maîtres de conférences en sociologie à l'Université. Chronique d'une procédure opaque et bâclée », *Genèses*, n° 25.
- GADÉA C. & C. SOULIÉ (2000), « Réflexions sur une expérience d'initiation à la recherche en sociologie à l'université (1994-2000) », *Genèses*, n° 39, juin, pp. 155-171.

- HOUEVILLE G. (2007), *Le Métier de sociologue en France depuis 1945. Renaissance d'une discipline*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MASSON P. (2006), « Le financement de la sociologie française : les conventions de recherche de la DGRST dans les années soixante », *Genèses*, n° 1.
- MAUGER G. (2005), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Broissieux (Bellecombe-en-Bauges), Éditions du croquant.
- NAUDIER D. & M. SIMONET (2011), *Des Sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, Éditions La Découverte.
- ORLÉAN A. (2011), *L'Empire de la valeur*, Paris, Éditions du Seuil.
- TOPALOV C. (2011), « Reconstruire l'enseignement supérieur et la recherche », *Mediapart*, 14 juin.
- VATIN F. & A. VERNET (2009), « La crise de l'Université française : une perspective historique et socio-démographique », *Revue du M.A.U.S.S.*, n°33, 1.

## NOTES

1. Nous remercions Pascal Combemale, directeur de la collection Repères (Éditions La Découverte), pour les riches discussions que nous avons depuis longtemps sur ce thème, qui nous est cher, du devenir des sciences sociales. Nous savons gré à Gérard Mauger, Michel Pialoux, Christian Topalov et Olivier Schwartz d'avoir relu ce texte en nous proposant des remarques visant à l'améliorer.
2. Qui ne doit pas faire oublier, d'une part, l'existence plus ancienne (1963) de la *Société française de sociologie* – société savante à l'ancienne, de matrice universitaire et non association professionnelle, mais prétendant fixer des normes communes à la discipline – et, d'autre part, celle de l'*Association des sociologues enseignants du supérieur* (1989) créée pour assurer « la défense et la promotion de la sociologie dans l'enseignement supérieur ».
3. Voir en ce sens les travaux du *Réseau thématique pluridisciplinaire* « Société en évolution, Science Sociale en Mouvement », notamment les *Textes d'introduction aux débats* aux Journées de travail des 19 et 20 juin 2006, Abbaye des Vaux-de-Cernay.
4. Celui d'un enseignant-chercheur qui a vu sa discipline évoluer à partir de quelques lieux privilégiés d'observation liés à sa trajectoire professionnelle comme professeur agrégé à l'ENS (1989-1996) puis maître de conférences et professeur à l'Université de Nantes (1996-2007) et depuis enseignant à l'École normale supérieure. Malgré un écart d'âge assez faible avec les deux précédents contributeurs à ce débat (Alain Caillé et François Dubet), nous appartenons à la génération intermédiaire (génération démographiquement « creuse ») entre les deux générations de sociologues qui vont être décrites. Pour résumer, nous avons été formé par les premiers et avons contribué à former les seconds.
5. Une observation qui semble devoir être aussi généralisable pour les autres disciplines universitaires. Les « mandarins » recrutent par cooptation leurs assistants. Le témoignage en histoire de Pierre Vidal-Naquet est à cet égard très instructif.
6. Le cursus scolaire et universitaire comptait bien sûr aussi pour accéder à un poste d'assistant ou entrer au CNRS par la petite porte, comme vacataire.
7. Un des premiers grands manuels de « sciences économiques et sociales », au début des années 1970, est écrit par Jean-Claude Chamboredon (caïman de sociologie à l'ENS) et Jean-Michel Chapoulie (Maître-assistant à l'université de Vincennes)
8. Classes préparatoires de « lettres supérieures » (appelées « khâgnes ») qui sont conçues à leur origine pour lutter contre l'assèchement du vivier de la filière littéraire et attirer les bacheliers

de la série scientifique (C puis S) qui excellent dans les disciplines à la fois littéraires et scientifiques. À côté d'études littéraires (philosophie, français, histoire, langues vivantes), ces élèves suivent pendant deux ans un enseignement de mathématiques de niveau élevé (certains de ses élèves intègrent l'ENSAE après cette khâgne) et un très solide enseignement de sciences sociales (économie et sociologie).

9. La création d'une petite porte d'entrée parallèle à l'ENS – celle des « diplômants » (admis sur dossier universitaire en fin de Licence 2 ou 3 – constitue une manière, qui reste insuffisante, de lutter contre ce processus de fermeture sociale.

10. Une des grandes spécificités de la sociologie française est sa très forte centralisation parisienne. Même si la situation n'est plus celle des années 1970 où l'on trouvait regroupées au cœur de l'EHESS les équipes de recherche les plus en vue dans la discipline (autour de Pierre Bourdieu, Raymond Boudon, Alain Touraine), même si la recherche en sciences sociales a connu une belle expansion dans des villes comme Lyon, Nantes, Lille, Aix-Marseille, Strasbourg, Toulouse, etc.), la recherche en sociologie reste fortement concentrée à Paris : centres CNRS, revues, séminaires. Et ce n'est pas sans effets sur la nature des débats dans la discipline.

11. Le risque des choix du premier type, c'est bien évidemment un certain académisme dans la discipline.

12. Création dans les années 1990 d'UFR de sociologie dans des vieilles villes universitaires (Dijon) ou dans des nouvelles (Evry, Brest, Limoges, Marne la Vallée, Metz, Perpignan, Reims...).

13. Méconnaissant gravement le champ universitaire et celui de la sociologie, ils vont avoir « tout faux » dans leurs stratégies de placement que ce soit lors de l'entrée dans la thèse, sur le choix du sujet, etc.

14. Cf. sur cette question un article d'un collectif de jeunes sociologues, *Genèses*, 2006 et le débat dans la *Vie des idées*, à la suite de l'article d'Olivier Godechot et Alexandra Louvet (2008).

15. Il faudrait ici poser la question des contraintes liées aux méthodes de recherche utilisées : un nombre croissant d'apprentis sociologues, faute de pouvoir accéder aux sources statistiques, sans parler de les produire, ou par incapacité de les traiter rigoureusement du fait de l'aversion pour les statistiques, peuvent avoir tendance à se rabattre sur le qualitatif, faussement « facile »

16. Cette discipline s'est profondément renouvelée depuis vingt ans. Elle n'est plus la science électorale d'antan. Il s'y effectue de remarquables travaux de sociologie (politique). Seuls des sociologues qui raisonnent étroitement en termes de frontières disciplinaires, peuvent ne pas s'apercevoir qu'une grande partie du renouveau de la sociologie française est passée par ce domaine, très actif, des sciences sociales.

17. Cf. la journée d'études « Classes sociales » du GDR Économie/Sociologie et le compte rendu détaillé qu'en a fait Pierre Mercklé dans *Liens socio*.

18. On ne peut pas aussi nier que nous, les sociologues, avons ici notre part de responsabilité sur ce point. D'une part, nous nourrissons une forme de complexe à l'égard de l'économétrie et, d'autre part, nous n'adoptons pas suffisamment le comportement symétrique qui consisterait à investir sérieusement le territoire des économistes. Il reste aujourd'hui, à la sociologie économique, à aller analyser les décisions d'investissement, de délocalisation, la manière dont fonctionne une banque, les liens noués entre économistes et les banques, etc.

19. C'est le diagnostic du Rapport Guesnerie (2008) sur l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée qui, à un moment, décrit la sociologie comme science « compassionnelle ».

20. Même si aujourd'hui, approfondissement de crise commencée en 2008 oblige, on sent de nouveau un « frémissement » à travers les sujets de master et de thèse proposés.

21. Il existe, nous semble-t-il, un tropisme très prononcé des étudiants en sciences sociales avancés pour l'ethnologie versus la sociologie : celle-ci est perçue comme déterministe, celle-là comme offrant davantage de liberté (on pourrait continuer la liste de ces couples d'opposition : froide/chaude, inutilement objectivante/bienveillante, attendue/dépaysante, etc.). On peut se demander si ce qu'ils reprochent, sans entièrement le formuler explicitement, à la sociologie

classique des fondateurs, c'est non seulement son aridité mais aussi sa prétention à la mise au jour de liens de causalité entre phénomènes sociaux, en un mot, son « déterminisme », mot devenu repoussoir, qui choque les consciences individuelles de cette génération acquise par avance aux vertus d'une sociologie qui exalterait l'individu.

22. À l'exception des sociologues s'engageant dans la sociologie du genre ou de l'immigration.

23. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les sommaires de la *Revue française de sociologie* des années 1990-2010 à ceux de 1960-80.

24. Il existe bien sûr des travaux de grande qualité sur tous ses sujets mais en nombre et d'une envergure qu'on peut juger insuffisants. Peut-être aussi du fait de l'absence de grandes enquêtes collectives comme il en a été impulsé dans les années 1960-70 : enquêtes sur Plozevet, l'Action thématique programmée sur le changement social. Ce serait le rôle de l'ANR de faciliter ces grands programmes mais on est là très loin du compte : son mode de fonctionnement (notamment l'absence d'instances démocratiques en son sein) favorise peu ce type d'initiatives et ces problèmes sociaux ne sont pas toujours vus comme « porteurs ».

25. La catégorie de « non publiant » a fait son apparition et ce nouveau stigmate peut être porté contre des collègues qui tiennent la barre dans des UFR de sociologie sous-dotées et sous-encadrées administrativement.

26. Ce scandale de la thèse Teissier n'a pas empêché son principal protagoniste (Michel Maffesoli) d'être, depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, nommé par les pouvoirs publics au conseil d'administration du CNRS, au CNU de la 19e section (sociologie-démographie) en 2007-2011 et enfin à l'Institut universitaire de France sur un poste *ad hoc*, via une procédure du Ministère Pécresse qui court-circuita alors toutes les instances de pairs, une fois de plus au grand dam des « scientifiques », estomaqués par ce nouveau fait du prince foulant au pied les règles de fonctionnement des assemblées scientifiques.

27. Contrairement à des disciplines comme la philosophie, l'histoire ou les lettres, la possession de l'agrégation, dite du secondaire, n'est pas une condition *sine qua non* pour l'obtention d'un poste d'enseignant-chercheur.

28. L'exemple le plus saisissant est la faiblesse des allocations de recherche attribuées à l'EHESS, pourtant le plus gros producteur de thèses en sciences sociales en France : seulement dix-huit allocations pour onze formations doctorales (quatre allocations par an pour l'ensemble des candidats sociologues).

29. Cela concerne aussi les historiens (travailler sur plusieurs fonds va devenir impossible, alors que le croisement des sources est fondamental), les anthropologues (le temps de l'accès au terrain), les travaux d'érudition ou concernant une aire culturelle d'accès difficile (apprendre une langue rare, se familiariser à une culture autre) ou encore les circulations entre aires culturelles.

30. Note optimiste : en tant que sociologues, on ne peut que se réjouir de la récente création de l'Afep (Association française d'économie politique), du *Manifeste des économistes atterrés* et de la revendication d'une nouvelle section du CNU en économie qui se veut pluraliste et pluridisciplinaire.

## RÉSUMÉS

En France, compte tenu de l'expansion du corps professionnel des sociologues, de l'accroissement du nombre de revues, de colloques et de publications, un diagnostic de l'évolution de la

sociologie ne peut être que limitée et situé institutionnellement. Cet article veut exprimer, au moment où le corps des sociologues est en train de se renouveler en profondeur et où le pilotage de la recherche publique s'est dangereusement accentué, une « inquiétude » : celle de voir, d'une part, se rétrécir l'horizon d'enquête et la marge de manœuvre des sociologues et, d'autre part, s'opérer une forme de normalisation de la discipline qui doit passer sous les fourches caudines de la réforme à marche forcée du système de recherche français. Pour ce faire, l'article esquisse une sociologie des sociologues à travers les transformations de leurs conditions d'entrée dans le métier et de leurs conditions de travail, notamment à l'université.

In France, given the expansion of the professional body of sociologists, the increase in the number of journals, of conferences, and of publications, a diagnosis of the evolution of sociology can only be limited and institutionally located. While the body of sociologist is largely renewing itself and where the direction of public research has been dangerously highlighted, this article wants to express a concern: to see, on the one hand, the narrowing of investigation and of the room to maneuver of sociologists, and on the other hand, the normalization process of the discipline that has to go under the knife of the forced march of the reform of the French system of research. To do so, this article will sketch a sociology of sociologists through the transformation of their conditions of entry into the profession and of their working conditions, particularly in the university.

#### *La sociología francesa en medio de un vado*

En Francia, si tenemos en cuenta la extensión del cuerpo de sociólogos, de la aumentación del número de revistas, de coloquios y de publicaciones, un diagnóstico de la evolución de la sociología solo puede ser limitado e institucional. Este artículo resalta el hecho de que si en la actualidad el cuerpo de sociólogos experimenta una amplia renovación en un contexto en que el aspecto utilitarista de la investigación oficial no cesa de tomar importancia, una « inquietud » persiste: la de ver por una parte que el horizonte de las encuestas y el margen de acción no cesan de estrecharse y por otra parte que aparece una forma de normalización de la sociología que debe pasar por las Horcas Caudinas de la reforma a marchas forzadas del sistema de investigación francés. El artículo esboza una sociología de los sociólogos a través de las transformaciones de la entrada en la profesión y de sus condiciones de trabajo especialmente en la Universidad.

## INDEX

**Keywords** : sociology of sociologists, objetct of sociology

**Mots-clés** : sociologie des sociologues, objet de la sociologie

## AUTEUR

**STÉPHANE BEAUD**

Professeur de sociologie, ENS, Département de sciences sociales, Paris – [stephane.beaud@ens.fr](mailto:stephane.beaud@ens.fr)